



CODIR MENSUEL — GROUPE VANTELIS — JUIN 2026

Date : 4 juin 2026 | Lieu : Siège de Rieuval | Type de séance : MIXTE — CODIR récurrent + Revue de performance + Comité stratégique

Participants identifiés

- Hélène Vardec — Direction générale (DG / présidente de séance)
- Marc Ondreau — Direction administrative et financière (DAF)
- Sofia Belmont — Direction commerciale
- Julien Terrade — Direction des opérations
- Nadia Rousset — Direction des ressources humaines (RH)

BLOC 1 — SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

Ce CODIR mensuel de juin 2026 couvre la revue des résultats de mai, un point commercial et opérationnel, un volet RH, et deux sujets stratégiques majeurs : le lancement de la gamme bio Terrasens et l'arbitrage sur l'ouverture d'un troisième site. Le mois de mai affiche une performance commerciale satisfaisante (CA à 6,4 M€, +7 % vs. N-1, légèrement au-dessus du budget), mais la marge brute se dégrade à 38,2 % sous l'effet conjugué de la hausse des matières premières et d'un mix produit défavorable, ce qui appelle une action tarifaire ciblée. Sur le plan stratégique, Hélène Vardec a tranché : le lancement Terrasens est confirmé au 15 septembre avec un budget de 180 000 €, sous condition de sécurisation d'un accord social sur la prime de nuit à Meynac avant fin juillet ; l'investissement dans un troisième site (4,5 M€) est suspendu dans l'attente d'une étude de faisabilité à deux scénarios, à livrer pour le CODIR de septembre. Le dossier Maréva (1,8 M€ en année pleine) est identifié comme priorité commerciale absolue, mais son aboutissement est conditionné à une réponse opérationnelle sur la logistique nationale.



BLOC 2 — RÉSULTATS & INDICATEURS

Chiffre d'affaires — Mai 2026

6,4 M€

CHIFFRE D'AFFAIRES

+7 %

VARIATION VS. MAI N-1

Au-dessus

ÉCART AU BUDGET

Marge

Marge brute : 38,2 %**Écart vs. période précédente : -1,1 point****Causes :** hausse des prix matières (tomate industrielle, huile), effet mix (volume de références en promotion supérieur à la normale)**Signal :** maintien sous 39 % prévisible tout l'été sans action tarifaire

Trésorerie

3,1 M€

DISPONIBLE

640 000 €

CRÉANCES > 60 JOURS

Point de vigilance : 640 000 € de créances clients au-delà de 60 jours

Commercial — Pipeline

Pipeline qualifié : 4,2 M€ d'opportunités**Deal Maréva** (référencement national, 3 gammes) : 1,8 M€ en année pleine — short-list, réponse attendue fin juin**Deal Bastion** (marque de distributeur) : ~900 000 € — statut incertain



Perte client : Prélauze, 210 000 € annuels, parti chez un concurrent sur critère prix

Opérations

Incident ligne d'embouteillage 2 : arrêt de 11 heures (panne doseuse, maintenance préventive dépassée)

Impact financier de l'incident : 40 000 € de retard de production + heures supplémentaires de rattrapage

Taux de non-conformité qualité : 0,8 % (cible : < 1 % — objectif terrain)

RH

5

RECRUTEMENTS RÉALISÉS EN MAI

1

POSTES OUVERTS RESTANTS

14 %

TURNOVER ANNUALISÉ

Signal social : tension sur le site de Meynac suite à l'annonce de cadences renforcées

BLOC 3 — SUJETS STRATÉGIQUES & ARBITRAGES

Sujet 1 — Revue tarifaire

Enjeu

Restaurer la marge brute (actuellement 38,2 %, cible > 39 %) sans fragiliser les négociations en cours avec les grands comptes.

Options discutées

- Hausse généralisée de 2 à 3 % sur les gammes les moins élastiques (proposition Marc Ondreau)



- Hausse ciblée sur le circuit épicerie fine et la vente directe uniquement, en excluant Maréva et Coteline en cours de renégociation (proposition Sofia Belmont)

Orientation retenue

Revalorisation ciblée sur les circuits à fort pricing power (épicerie fine, vente directe), en excluant les grands comptes en renégociation active. Plan détaillé à présenter en juillet.

Arbitrage

Priorité à la préservation de la relation commerciale avec Maréva et Coteline sur le court terme ; action tarifaire différée sur ces comptes.

Sujet 2 — Lancement gamme bio Terrasens

Enjeu

Saisir la reprise du marché bio premium et générer un CA additionnel significatif, sans déstabiliser le climat social sur les sites de production.

Options discutées

- Lancement au 15 septembre avec budget marketing de 180 000 € (PLV, échantillonnage, référencement) — proposition Sofia Belmont
- Risque identifié par Nadia Rousset : pression supplémentaire sur les lignes existantes susceptible de déclencher un mouvement social à Meynac si aucune contrepartie n'est accordée aux équipes de nuit

Orientation retenue

Lancement confirmé au 15 septembre, budget 180 000 € validé.

Condition préalable non négociable (arbitrage Hélène Vardec)

Accord sur la prime d'équipe de nuit à Meynac sécurisé par Nadia Rousset avant fin juillet. Ce point est traité comme un préalable au lancement, non comme une variable d'ajustement.

Impact attendu

- CA additionnel cible : 750 000 € sur le premier exercice complet
- Marge cible : > 42 % (positionnement premium)



- Budget : 180 000 € absorbable dans l'enveloppe marketing prévisionnelle existante (confirmé par Marc Ondreau)

Sujet 3 — Troisième site / dépôt logistique

Enjeu

Répondre à la contrainte logistique de Maréva (livraison 48 h sur toute la France) et accompagner la croissance industrielle du groupe, sans déséquilibrer la trésorerie à court terme.

Options discutées

- Investissement dans un site industriel complet : 4,5 M€ sur 18 mois (proposition Julien Terrade)
- Dépôt avancé dans le Sud-Est comme alternative moins coûteuse (évoqué par Hélène Vardec)
- Statu quo : incompatible avec l'engagement logistique de Maréva

Tension identifiée

Marc Ondreau souligne l'impossibilité de mener de front Terrasens et un investissement industriel de 4,5 M€ sans arbitrage ; Julien Terrade rappelle que le troisième site conditionne directement le deal Maréva (1,8 M€).

Arbitrage Hélène Vardec

Aucun engagement sur les 4,5 M€ à ce stade. Lancement d'une étude de faisabilité à deux scénarios (site industriel complet vs dépôt avancé), avec calcul du ROI de chaque option, à livrer pour le CODIR de septembre.

Impact calendaire

La décision d'investissement est reportée à septembre 2026 au plus tôt, ce qui maintient une incertitude sur la capacité à répondre aux exigences logistiques de Maréva d'ici fin juin.



BLOC 4 — DÉCISIONS & PLAN D'ACTIONS

Décisions arrêtées

DÉCISION	VALIDÉE PAR	PORTÉE / ÉCHÉANCE
Lancement Terrasens confirmé au 15 septembre 2026, budget 180 000 €	Hélène Vardec	Conditionnel à l'accord social Meynac avant fin juillet
Revalorisation tarifaire ciblée (épicerie fine + vente directe), grands comptes exclus	Hélène Vardec / Sofia Belmont	Plan à présenter en juillet
Étude de faisabilité troisième site lancée (2 scénarios : site complet vs. dépôt avancé)	Hélène Vardec	Livraison CODIR septembre 2026
Investissement troisième site (4,5 M€) suspendu	Hélène Vardec	Réévaluation en septembre

Plan d'actions

ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	STATUT
Ouvrir et conclure la négociation sur la prime d'équipe de nuit à Meynac (~60 000 € annuels)	Nadia Rousset	Fin juillet 2026	ENGAGEMENT FERME — CONDITION PRÉALABLE AU LANCEMENT TERRASENS
Finaliser le recrutement du technicien de maintenance médié	Nadia Rousset	Sous 15 jours (avant ~19 juin 2026)	ENGAGEMENT FERME — ENTRETIEN FINAL SEMAINE DU 8 JUIN
Lancer l'externalisation partielle de la maintenance préventive	Julien Terrade	Non précisée	ENGAGEMENT FERME
Produire l'étude de faisabilité troisième site (2 scénarios + ROI)	Marc Ondreau & Julien Terrade	CODIR septembre 2026	ENGAGEMENT FERME



ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	STATUT
Présenter le plan de revalorisation tarifaire ciblé	Marc Ondreau	CODIR juillet 2026	ENGAGEMENT FERME
Informers la DG dès réception du retour Maréva (short-list)	Sofia Belmont	Dès que disponible (réponse attendue fin juin)	ENGAGEMENT FERME
Préparer et exécuter le plan de lancement Terrasens (PLV, échantillonnage, référencement)	Sofia Belmont	Lancement septembre 2026	DÉCISION VALIDÉE — EXÉCUTION À ENGAGER

BLOC 5 — POINTS DE VIGILANCE & PROCHAINES ÉCHÉANCES

Risques stratégiques

Risque social — Site de Meynac

Tension avérée avec les équipes de nuit suite aux cadences renforcées. Les délégués du personnel ont demandé une réunion. Sans accord sur la prime de nuit avant fin juillet, le lancement Terrasens est bloqué et un mouvement social est possible. Sujet à traiter en priorité absolue.

Risque commercial — Dossier Maréva

La capacité à répondre à l'exigence de livraison 48 h nationale n'est pas assurée à ce jour. Sans solution logistique (dépôt Sud-Est ou troisième site), Sofia Belmont ne peut pas s'engager sur les pénalités de retard demandées par Maréva. Le deal (1,8 M€) reste exposé jusqu'à la décision de septembre sur le site.

Risque financier — Marge brute



Maintien prévisible sous 39 % tout l'été si aucune action tarifaire n'est engagée. L'effet conjoncturel (matières) et l'effet mix (promotions) se cumulent. La revalorisation ciblée est une réponse partielle.

Risque de trésorerie — Créances clients

640 000 € au-delà de 60 jours à surveiller activement. Aucune action de recouvrement formalisée en séance — sujet à confirmer avec Marc Ondreau.

Risque opérationnel — Maintenance

L'incident de la ligne 2 (11 h d'arrêt, 40 000 € d'impact) révèle un déficit de maintenance préventive. Le recrutement du technicien et l'externalisation partielle sont des réponses identifiées mais non encore exécutées.

Sujets sensibles

- Négociation salariale (prime de fin de Me, Jac) : sujet RH à traiter avec discrétion, impact budgétaire de 60 000 € annuel.
- Renégociations tarifaires en cours avec Maréva et Coteline : toute communication externe sur les hausses de prix doit être coordonnée avec la direction commerciale.

Sujets reportés / à réexaminer

- Décision d'investissement troisième site : reportée au CODIR de septembre, après livraison du étude de faisabilité.
- Plan tarifaire détaillé : reporté au CODIR de juillet.

Prochain comité

CODIR de juillet 2026



Points à préparer :

- Plan de revalorisation tarifaire ciblé (Marc Ondreau)
- Point d'avancement sur la négociation prime de nuit Meynac (Nadia Rousset)
- Retour sur le dossier Maréva (Sofia Belmont)
- Confirmation du recrutement technicien de maintenance (Nadia Rousset)

CODIR de septembre 2026

- Étude de faisabilité troisième site — 2 scénarios + ROI (Marc Ondreau & Julien Terrade)
- Bilan pré-lancement Terrasens
- Décision d'investissement à arbitrer

Geremy.ai